

Pourquoi et comment construire en bois des Alpes ?

ORDRE DU JOUR

Le 3 décembre 2015 – Embrun

9h00 – 15h30

Objectifs : Connaître les caractéristiques et propriétés du matériau bois ● Appréhender les intérêts de construire avec du bois local pour son territoire ● Penser et prescrire le bois dans tout projet de construction publique ● Définir un marché adapté à l'offre bois en circuit court, en respectant la commande publique ● Faire appliquer sa volonté de construire en bois local à chaque étape du projet ● Solliciter les bons interlocuteurs pour mener à bien son projet bois construction

8h45 – 9h00 : **Accueil des participants**

9h00 – 9h15 : **Ouverture et présentation de la formation**

Intervenants : Laurane Mirabel, Proviseure du Lycée professionnel Alpes et Durance, Jean-Claude Dou, Président des Communes forestières des Hautes-Alpes

9h15 – 9h35 : **Tour de table**

9h35 – 9h40 : **L'élu, propriétaire, prescripteur et utilisateur du bois**

- Elu propriétaire forestier, aménageur du territoire et maître d'ouvrage de bâtiment public

Intervenant : Philippe Viel, Chargé de mission Communes forestières

9h40 – 10h05 : **Les atouts et performances du bois dans la construction**

- Caractéristiques et propriétés du bois construction face aux différentes exigences du marché : confort thermique, confort, durabilité, feu, sismique...
- Atouts économiques et concurrentiels du bois local

Intervenants : Philippe Viel, Chargé de mission Communes forestières et Claire Harmand, Prescriptrice Alpes du Sud Fibois 04-05

10h05 – 10h10 : **Les intérêts de construire avec du bois alpin pour ma commune et mon territoire**

- Potentiel de la construction bois dans le département
- Valoriser le bois pour mieux financer la gestion forestière et s'inscrire dans la transition énergétique

Intervenant : Philippe Viel, Chargé de mission Communes forestières

10h10 – 10h30 : **La certification Bois des Alpes, atout pour mon projet de construction**

- Les garanties apportées par la certification
- L'intérêt de la certification pour une collectivité
- Bois des Alpes, des produits certifiés et des entreprises engagées

Intervenant : Florian Portier, Chargé de projet Bois des Alpes

- PAUSE - 10 min

10h40 – 11h40 : **Mener à bien un projet utilisant du Bois des Alpes**

- Comment construire en bois local dans le respect de la commande publique
- Mettre en œuvre mon projet en Bois des Alpes

Intervenants : Gautier Rojenart, Directeur du Pôle Performance Publique et Intercommunalité Espelia et Philippe Viel, Chargé de mission Communes forestières

11h40 – 12h30 : **Appréhender les possibilités du bois construction à travers une visite de bâtiment : Lycée Alpes et Durance**

- Retours d'expérience (durée du projet, coûts, etc.), temps d'échange

Intervenants : Gilles Corromp, Architecte du bâtiment et Franck Faure-Brac, Dirigeant de l'entreprise de Charpente AMC

–PAUSE REPAS SUR PLACE–

14h00 – 14h15 : **Déplacement à pied jusqu'au lieu de visite**

14h15 – 15h30 : **Visite de la scierie Mostachetti du parc à grumes au produit fini (Embrun)**

Intervenant : Franck Mostachetti, Scierie Mostachetti

15h30 : **Clôture de la formation**

PARTICIPATION FINANCIERE

Elus des communes adhérentes à jour de leur cotisation : la formation est un service auquel donne droit l'adhésion. Aucune autre participation que le paiement de la cotisation n'est demandé.

Pour les communes non adhérentes : participation financière de 50 euros.

Les Communes forestières sont agréées organisme de formation par le Ministère de l'Intérieur. La participation demandée peut être prise en charge par la ligne formation du budget des communes, conformément au droit à la formation des élus régi par les articles L2123-12 et suivant du code général des collectivités territoriales.

LIEU DE LA FORMATION

Lycée Alpes et Durance

Quartier de la Robeyère – Embrun (05200)



Programme Formation Bois construction – 08/12/2015 à Embrun



Formation cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.

Formation Bois construction

Jeudi 3 décembre 2015 – 9h/15h30
Au Lycée Alpes et Durance à Embrun

Bulletin réponse

NOM : PRÉNOM :
COMMUNE :
FONCTION :
ADRESSE :
.....
TEL : FAX : Mail :

PARTICIPERA

NE PARTICIPERA PAS

À la formation du **3 décembre 2015**

SERA ACCOMPAGNÉ(E) DE

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :

NOM : PRÉNOM :
FONCTION :

*Merci de nous renvoyer ce bulletin par courrier ou de nous confirmer votre participation par e-mail aux coordonnées ci-dessous ou par fax au **04 42 51 03 88***